

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 27 Novembre 2015

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 20 Novembre 2015
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Eric MOREL, Max WETSTEIN, Stéphanie GIBERT, Myriam FUMEY, Stéphane CONDAMINE, Nathalie DECORBEZ.

Absents : Sylvain BOUCHER donne procuration à Nathalie DECORBEZ, Olivier MAGNIN donne procuration à Catherine DUC.

Secrétaire de séance : Nathalie Decorbez

Session ordinaire

Début de séance : 20h30

●Une minute de silence est observée en solidarité avec l'hommage national aux victimes des attentats du 13 novembre dernier en début de séance.

1. Délibérations

● Présentation et arrêt du PLU en présence d'Éric Keller du cabinet Initiative. Les dernières modifications suite à quelques interrogations sont acceptées, le dossier est transmis aux services de l'Etat pour consultation (qui disposent d'un délai d'environ 3 mois), la prochaine étape sera l'enquête publique qui aura lieu en avril 2016. Un commissaire enquêteur sera nommé par le tribunal administratif de Besançon. Celui-ci rendra un avis. Nous réunirons à nouveau les personnes publiques associées pour analyser le rapport du commissaire enquêteur.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour l'arrêt du PLU.

● Rattachement de Pouilley-Français à la CAGB. Chaque conseiller a reçu les 2 rapports de simulation fiscale concernant le projet d'extension de la CAGB, plus des fiches pédagogiques et un rapport sur la fusion des communautés de communes. Ces simulations ont été réalisées en dehors de toute considération des compétences dévolues aux collectivités concernées par l'extension de périmètre de la CAGB. Le 14 octobre dernier, était présenté le schéma départemental de coopération intercommunale. Pour la communauté du Val Saint Vitois, voici ce que la commission a retenu : les communes de Velesmes-Essart, Pouilley-Français, St Vit, Roset-Fluans, Villars St Georges et Byans

rejoindraient la Communauté d'agglomération du grand Besançon. Les autres communes de Villers-Buzon, Mercey-le-Grand, Ferrières-les-Bois, Corcelles-Ferrière, Etrabonne, Berthelange et Corcondray rejoindraient la Communauté de communes du Val Marnaysien, les 2 communes Abbans-Dessous et Abbans-Dessus rejoindraient la Communauté de communes du canton de Quingey.

Le Conseil municipal se prononce par 12 voix pour et 3 abstentions pour le rattachement de Pouilley-Français à la Communauté d'agglomération du grand Besançon.

- Règlement Maison pour tous 2016 : quelques points modifiés ou rajoutés : "un défibrillateur, en cas de nécessité, est disponible", locations, utilisation, nombre de personnes limité à 88 occupants, l'annexe "inventaire" sera modifiée compte tenu du nouveau mobilier, etc.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Le tarif général 2016 est proposé avec quelques modifications (la redevance d'assainissement passe de 56€ à 62€, la taxe d'aménagement au taux unique reste à 3%).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Achat d'un photocopieur pour 2016. La préfecture propose une subvention de 612,50 € pour l'achat d'un photocopieur neuf en 2016. Le contrat du photocopieur arrive à échéance en juin 2016. Nous avons déjà consulté 4 prestataires en début d'année, pour l'instant il faut transmettre le dossier avant le 30 novembre avec la délibération. Le cout d'un photocopieur neuf est de 3500 € HT soit 4200 € TTC et la maintenance serait de 58,80 € TTC/mois. (Avec des quantités de copies suivant la consommation moyenne de 2015 : 20 000 N/B et 10 000 couleurs/an). A titre indicatif et en ce moment avec le contrat en cours, le copieur revient à 272,11 € /mois (location et maintenance) soit 3265,32 €/an. Sur ces bases et pour 5 ans la commune économiserait la somme d'environ 9000 €. Le choix du prestataire restera à définir.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour l'achat d'un photocopieur.

- Je vous propose de remettre pour la fin d'année des bons d'achat pour le personnel communal d'une valeur de 80 € à chacun, soit 240 €.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Autoriser une ouverture de crédit égal au quart des dépenses de l'exercice. Cette décision concerne le budget principal et le budget annexe assainissement. (Qui nous autorisera avant le vote du budget 2016, de payer les factures d'investissement).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Encaissement de 280 € de la part du Comité des fêtes pour le repas de la commune, sachant que le comité des fêtes s'occupe de régler en direct l'animation (220 €), soit un don de 500 €. La municipalité remercie son président et le comité des fêtes.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Encaissement de 2 chèques : 940 € pour l'effraction du bâtiment (l'association Foire aux saveurs d'Automne est largement comprise dans ce préjudice et cela concernera l'achat d'un nouveau percolateur en 2016), du stade et de 1020 € pour la barrière de la déchetterie de la part de Groupama et je vous propose de remettre une chaîne métallique, plus grosse et plastifiée de couleur, à la place.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2016/2017.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Conventions de servitude et de mise à disposition pour le renforcement du réseau basse tension sous-terrain par ERDF au Lotissement de la Pommeraie.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Suite à la signature de la promesse de bail, et de l'installation du mât de mesure, la commune de Pouilley-Français peut émettre deux titres exécutoires d'Opale Energies Naturelles soit : 800 € pour la signature de la promesse de bail et 750 € de loyer annuel pour le mât de mesure.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

2. Points à aborder et d'informations :

- Relance d'impayés à faire pour la redevance d'assainissement et le transport scolaire,
- Pollution chimique, en attente de la subvention de la CCVSV,
- Point IRH et Naldéo, les R/V se terminent (environ 60 personnes ont été reçues à la mairie),
- Décoration de Noël, mis en place du sapin semaine 49,
- Vente du mobilier, vendredi 4 décembre,
- Abonnement Orange, (minoration de 10€ /mois sur le contrat actuel),
- Repas de la commune, le samedi 12 décembre, 76 personnes inscrites,
- Vœux du maire, le samedi 9 janvier 2016,
- Travaux de voirie rue de l'Eglise, R/V avec le service juridique de Groupama,
- Elections régionales, mise à jour des permanences électorales.

3. Tour de table :

- Point sur pôle emploi concernant un emploi aidé pour la commune pour 2016,

- Point le budget général,
- Entretiens avec le personnel,
- Point sur les dernières réunions des SIVOS (collège et Villers-Buzon),
- Point sur la dernière réunion du SIEVO,
- Marquage des bois semaine 49,
- Réunions de commissions : cimetièrre, voirie, sécurité, bâtiments, élections, etc.
- Prévisions budgétaires à remettre pour le 15 décembre.

La séance est levée à 23h10

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français